

*Le budget—M. Lalonde**[Traduction]*

La création d'emplois pour nos jeunes est une priorité. Notre vitalité future en dépend. Ce serait une tragédie nationale que nos jeunes ne puissent réaliser leur potentiel. Le Discours du Trône annonçait des fonds de plus de \$1 milliard pour aider les jeunes Canadiens à acquérir des compétences nouvelles et à trouver des emplois satisfaisants dans les secteurs privé, bénévole et public. Le Premier ministre a aussi annoncé la nomination d'un ministre d'État à la Jeunesse afin de superviser la coordination des programmes d'aide aux jeunes Canadiens. J'annonce aujourd'hui que ces fonds seront accrus de \$150 millions, ce qui portera la caisse des perspectives-jeunesse à \$1.3 milliard pour cette année.

Au cours du prochain exercice, les sommes consacrées par le gouvernement aux Projets spéciaux de relance et à l'aide directe à l'emploi dépasseront \$3.5 milliards. C'est environ \$525 millions de plus que pour le présent exercice.

*[Français]*

Il faut cependant reconnaître que l'action du gouvernement a des limites. Les emplois satisfaisants et durables que recherchent les Canadiens doivent être fournis par une économie saine et prospère, animée par un secteur privé vigoureux.

Je prévois une croissance d'environ 5 p. 100 en 1984, contre 3 p. 100 l'an dernier. Une nouvelle et forte augmentation de l'emploi—environ 3.5 p. 100—accroîtra le revenu personnel des Canadiens. Le revenu total des particuliers, après inflation et après impôts, devrait progresser en 1984, après une diminution au cours des deux dernières années. La consommation devrait se renforcer en 1984 grâce à cette hausse du revenu des particuliers et à une légère baisse du taux d'épargne.

Le redressement du marché résidentiel commencé en 1983 se poursuivra grâce à 170,000 mises en chantier environ, en moyenne annuelle. Les dépenses d'investissement du gouvernement, notamment les Projets spéciaux de relance apporteront un soutien important. Je m'attends à ce que le rôle des investissements des entreprises se renforce pendant l'année, pour devenir le principal soutien de l'expansion à moyen terme.

La croissance réelle devrait se poursuivre à moyen terme et s'établir à près de 4 p. 100 par année en moyenne de 1985 à 1988. La progression de l'emploi demeurera forte. Selon les projections, près de 1.6 million d'emplois nouveaux seront créés de 1984 à 1988. Cependant, la population active s'accroîtra aussi, notamment en 1984, l'expansion des possibilités d'emploi incitant bien des Canadiens à revenir sur le marché du travail. Le taux de chômage risque donc de ne pas baisser de façon très remarquable cette année. Il devrait toutefois fléchir régulièrement, pour descendre aux environs de 7.5 p. 100 d'ici 1988.

• (1630)

*[Traduction]*

Ces prévisions ne sont pas des objectifs. Nos résultats de l'an dernier ont prouvé qu'en travaillant ensemble nous pouvions faire mieux que prévu. Nous devrions essayer de répéter cette

performance. Les mesures que je vais annoncer y contribueront.

PARTENAIRES POUR RENFORCER LA COMPÉTITIVITÉ ET LA PRODUCTIVITÉ

Je traiterai maintenant de la compétitivité et de la productivité de l'économie canadienne.

Le renforcement de notre compétitivité est un défi crucial pour tous. C'est un défi à relever si nous voulons créer de nouvelles possibilités économiques et de nouveaux emplois.

Nous progressons. L'an dernier, le ralentissement des coûts et la forte croissance de la productivité nous ont aidé à maintenir notre compétitivité internationale. Nos exportations ont augmenté de plus de 5 p. 100, accroissant notre part du marché mondial.

Pour que le Canada continue de croître, nous devons être mieux armés pour rivaliser avec nos partenaires commerciaux, tant sur notre propre marché qu'à l'étranger. Cela signifie que nous devons comprimer nos coûts et être plus productifs. Nous devons être de niveau international. Le gouvernement est résolu à renforcer le système commercial international. La seule façon de croître et de prospérer est d'améliorer notre propre performance et non pas de nous couper du reste du monde.

Il y a trois semaines, le gouvernement annonçait que les représentants des milieux d'affaires et du monde du travail s'étaient entendus sur le mandat et la structure du Centre canadien du marché du travail et de la productivité. Le gouvernement fédéral a prévu environ \$27 millions pour le fonctionnement du Centre au cours des quatre prochaines années. La création de ce centre est un aboutissement de ce que je considère comme l'une des initiatives les plus importantes du budget d'avril 1983: établir un nouveau partenariat national entre les travailleurs, les entreprises et les gouvernements afin d'affronter la rude concurrence des années 80 et de créer les emplois dont les Canadiens ont besoin. Ce partenariat ne peut être imposé par la loi: il doit reposer sur le sens profond des intérêts économiques communs.

Je tiens à remercier les représentants du monde du travail et des milieux d'affaires qui ont travaillé ensemble pour faire du Centre une réalité. Je suis certain qu'il apportera bientôt une précieuse contribution à l'accroissement de la productivité et de l'emploi.

Pour assurer l'efficacité et la productivité de notre économie, ma collègue le ministre de la Consommation et des Corporations proposera bientôt des modifications de la Loi relative aux enquêtes sur les coalitions. En modernisant la politique de la concurrence, le gouvernement aidera à promouvoir l'efficacité et la croissance. Une bonne politique de la concurrence permet aux producteurs efficaces de prospérer et assure un traitement équitable aux grandes sociétés, aux petites entreprises et aux consommateurs. Les modifications proposées aideront les entreprises canadiennes à relever le défi de la concurrence étrangère dans le pays et à l'étranger.